



PROJET DE FINANCES

Mobiliser davantage les ressources internes en 2026

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a invité, dans une lettre de cadrage, les acteurs de la chaîne managériale, notamment les coordonnateurs de programmes et responsables de la fonction financière, à faire preuve d'abnégation dans la préparation du budget de l'Etat exercice 2026 qui intervient, selon lui, dans un contexte de vulnérabilités persistantes marqué par de nombreuses incertitudes. Le projet de loi de finances 2026 met l'accent sur trois priorités, à savoir le renforcement de la mobilisation des ressources internes, l'amélioration de la qualité de la dépense publique et le rétablissement de la soutenabilité de la dette publique.

Page 16



Anatole Collinet Makosso, Premier ministre

SANTÉ PUBLIQUE

Un Fonds d'urgence contre le choléra

En partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge, la Croix-Rouge congolaise a lancé le 26 août à Brazzaville un Fonds d'urgence pour les catastrophes et contre l'épidémie de choléra en République du Congo. D'un montant de 140 millions FCFA, soit 220 mille euros, ce Fonds financé par l'Union européenne arrive dans un contexte de recrudescence du choléra dans les pays voisins (Angola et RDC). Il marque une étape importante dans la mise en œuvre des mesures de prévention, sensibilisation et de lutte contre la maladie.



Page 3

Des participants à l'issue de la cérémonie Adiac

ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'ONU tire la sonnette d'alarme pour l'Afrique



Les habitants se bousculent pour trouver de l'eau DR

En dépit des efforts soutenus, l'Afrique reste en recul dans la bataille pour garantir un accès sécurisé à l'eau potable. Plus de 2 milliards de personnes dans le monde, dont une proportion importante en Afrique, n'a toujours pas accès à une eau potable. Alors que la situation globale s'améliore lentement, le continent africain demeure particulièrement touché, avec un être humain sur quatre faisant face à la privation de cette denrée vitale. Une situation qui entrave, selon l'Organisation mondiale de la santé, les droits à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour les citoyens.

Page 9

PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Des experts africains planchent sur les phytosanitaires



Une vue des participants Adiac

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec plusieurs institutions dont la Convention internationale pour la protection des végétaux, organise, du 26 au 29 août à Brazzaville, un atelier régional réunissant des experts africains sur la protection des végétaux.

Cette rencontre offre une opportunité d'échange sur les meilleures pratiques dans le respect des exigences de la FAO. « Les végétaux sont à la fois la source de vie et

un pilier de notre sécurité. Ils représentent 80% de notre alimentation et produisent 98% de l'oxygène que nous respirons », a indiqué Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture.

Page 16

Éditorial

Cantines

Page 2

ÉDITORIAL

Cantines

La phase pilote du projet « Semences d'avenir » visant à renforcer l'accès des petits producteurs aux marchés locaux et à développer les cantines scolaires à partir des ressources locales touche à sa fin. Les partenaires impliqués dans son exécution laissent progressivement la main au gouvernement qui se charge, avec leur appui, de mettre en place une politique nationale de restauration à l'école dont l'adoption est prévue d'ici à la fin de cette année.

Dans une collaboration intersectorielle, pendant la période d'essai qui s'achève, les départements ministériels concernés ont accumulé une expérience susceptible d'aider l'État congolais à prendre en charge les cantines scolaires en mettant en harmonie l'éducation, la production agricole locale et la sécurité alimentaire.

Il est vrai que la phase pilote a permis de renforcer les activités des coopératives agricoles locales, d'élaborer des manuels pratiques sur les mécanismes d'achats auprès des petits producteurs, le contrôle citoyen des cantines scolaires. Seulement, les producteurs devraient profiter de la transition en cours pour accroître leurs rendements et être à la hauteur des attentes en saisissant au mieux les opportunités qui leur sont offertes.

À travers la politique nationale des cantines scolaires en cours d'élaboration, il sera en effet question de nourrir les élèves en qualité et en quantité tout en apportant un soutien aux producteurs locaux. Encore faudrait-il que ces derniers soient suffisamment productifs pour éviter les ruptures en produits alimentaires qui pourraient pénaliser l'initiative gouvernementale.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Vital Balla s'en est allé

Le président fondateur de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, est décédé le 24 août à Brazzaville à l'âge de 89 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris.

Né le 13 décembre 1936 à Madin-gou, dans le département de la Bouenza, Vital Balla a œuvré 61 ans durant au service de l'Acap, une ONG «Messenger de paix des Nations unies». Administrateur en chef des SAF à la retraite, Vital Balla fut ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo à Cuba. Doté d'une riche expérience professionnelle et culturelle, il fut cadre de direction de la Société d'importation et d'exploitation du matériel industriel où Vital Balla a assumé jusqu'aux fonctions de directeur adjoint. Président, cofondateur de l'Acap en 1965, il est également cofondateur de plusieurs organisations dont le Parti congolais du travail en 1969, le Conseil national de paix du Congo dont il a dirigé à partir de 1970. Membre du présidium du Conseil mondial de la paix, Vital Balla fut président cofondateur de l'Organisation nationale des volontaires pour le développement ; président du comité national anti Apartheid. Député de l'Assemblée nationale populaire en 1989, il fut médiateur de la République à partir de 1992. Membre du Conseil supérieur de la République (Parlement de transition), il est initiateur et facilitateur de la signature de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités en Répu-



Vital Balla

blique du Congo et coordonnateur régional pour l'Afrique du Conseil mondial de la paix.

Sur le plan culturel, il fut cofondateur d'Orphée Jazz avec les Tsamas et Oboa. Ancien joueur de l'Etoile du Congo, Vital Balla a aussi évolué à Tempête Mocaf (Bangui) et à l'Association sportive aviation civile (Fort Lamy) N'Djamena (Tchad). Ces multiples facettes lui ont valu de nombreuses distinctions. En effet, le président de l'Acap a, entre autres, reçu la médaille d'or du centenaire de Lénine ; la médaille d'or du 20e anniversaire de l'armée populaire nationale ; le passeport pour l'égalité de l'Unesco ; le diplôme d'honneur pour la paix (Comité de suivi des accords de cessez-le-feu et de cessation

des hostilités en République du Congo) ; le trophée d'amitié et de solidarité Chine-Afrique, avant d'être fait commandeur de la médaille de la paix en 2010.

A l'occasion de la commémoration, le 13 décembre 2022 à Brazzaville, de son 86e anniversaire et les 58 ans de son dévouement au service de cette ONG, les amis de l'Acap avaient décerné à Vital Balla un diplôme d'honneur et un manuscrit aux Editions Hemar. Intitulé « Vital Balla pour la paix, la solidarité et l'amitié des peuples », ce manuscrit est un projet de bouquin de plus de 200 pages visant à honorer le président de l'Acap. « Vital Balla a lutté pour la libération des peuples, c'est pourquoi nous l'appelons toujours Mandela maison. La vie d'un homme, c'est trois étapes : naître, vivre et mourir. Mais aujourd'hui, rassurez-vous, nous allons encenser, célébrer la vie. Nous allons magnifier la vie de notre président national à travers qui nous avons bénéficié de riches expériences, nous avons assuré une transition intergénérationnelle. Nous sommes très heureux avec le président Vital Balla, notre icône, notre Mandela », témoignait le président départemental de l'Acap Brazzaville, Remy Massamba. A l'annonce de décès, les membres de l'Acap sont restés sans voix. Ils vont ouvrir à partir du 1er septembre prochain un livre de condoléances au siège de l'association.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SANTÉ PUBLIQUE

Un fonds d'urgence contre le choléra

La Croix-Rouge Congolaise (CRC), avec le soutien technique et financier de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), a procédé ce 26 août à Brazzaville au lancement officiel du Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe (DREF), destiné à renforcer la riposte à l'épidémie de choléra qui sévit actuellement en République du Congo.

Depuis le 23 juin 2025, le Congo fait face à une recrudescence inquiétante de cas de choléra, principalement dans les départements de Brazzaville et du Congo-Oubangui. A ce jour, plus de 220 cas suspects ont été enregistrés, dont 24 décès. L'île Mbamou est l'épicentre de l'épidémie où les conditions sanitaires précaires et les mouvements de population entre les zones touchées et les pays voisins, notamment la République démocratique du Congo et l'Angola, favorisent une propagation rapide du virus. Cette cérémonie de lancement du DREF a été organisée par la CRC dans le

but de présenter son plan d'action et d'informer les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs humanitaires, de son engagement, de la FICR, des institutions partenaires et de la société civile.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Donatien Mounkassa, a rappelé que le choléra est une maladie évitable et traitable. Dans notre pays, malheureusement, selon les estimations, aujourd'hui on enregistre 500 cas à raison de 35 décès, soit un taux de létalité le plus élevé, qui demande l'urgence de l'action. « A

l'heure actuelle, l'épicentre est en nette régression, cependant un hyper concentration dans les départements sanitaires avec de nombreux cas, de nouveaux cas, essentiellement dans les districts de Mossaka, Loukolela, les villages environnants de façon de plus en plus inquiétante... », a-t-il commenté.

La représentante de l'Union européenne au Congo, Anne Marchal, a souligné, par ailleurs, que l'UE a débloqué 220 mille euros qui représente approximativement cent quarante millions de FCFA. Cette quête humanitaire d'une façon un peu plus précise pour

ra bénéficier directement à 4000 personnes. Ce financement renforce les efforts de la CRC, notamment elle sera indispensable, a-t-elle confié, en matière d'eau potable, aux soins de santé, d'hygiène et d'engagement communautaire. Ce projet d'intervention va durer quatre mois jusqu'à la fin du mois de décembre et devra bénéficier à 4000 personnes à Brazzaville. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au DREF de la FICR. En définitive, l'épidémie qui frappe aujourd'hui le Congo Brazzaville s'inscrit dans un contexte régional marqué par la résurgence du cho-

léra dans les pays voisins, en Angola, où des cas ont été confirmés dans la province de Cabinda et en République démocratique du Congo, où des cas de choléra ont été enregistrés à Kinshasa et dans la province de l'équateur. Une épidémie de choléra en RDC aurait de graves conséquences pour le Congo, compte tenu des liens étroits entre les deux pays et de leurs vulnérabilités communes, notamment les mouvements de population, la porosité des frontières, la fragilité des systèmes de santé et la précarité des conditions sanitaires.

Guillaume Ondze

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le Congo lance le processus d'élaboration des politiques nationales des PME

La ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé récemment à Brazzaville le processus d'élaboration des politiques nationales des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA). La démarche consiste à concevoir des stratégies en la matière, en vue de poser les jalons d'un développement inclusif des petites et moyennes entreprises dans le pays.

Le processus de conception des politiques nationales des PME a été lancé en présence des responsables du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et des partenaires techniques.

C'est un ensemble de directives, de programmes et d'actions stratégiques mis en place pour booster le développement, la croissance et la compétitivité des PME sur tout le territoire national. L'objectif du projet est de créer un écosystème nécessaire à l'éclosion du secteur privé congolais, porteur de croissance et générateur d'emploi. « En lançant aujourd'hui ce processus, nous faisons un pari audacieux : celui de croire en notre potentiel, en notre créativité et en notre capacité collective de transformer durablement l'économie congolaise. Notre objectif est de faire de nos PME et de notre artisanat non seulement des champions nationaux, mais aussi des acteurs compétitifs sur les marchés régionaux et



La ministre Lydia Mikolo posant avec la représentante du Pnud et leurs collaborateurs/Adiac

internationaux à l'orée de la Zlécaf », a souligné la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

A travers ces politiques nationales, a-t-elle renchéri, le Congo se fixe des ambitions majeures. Il s'agit, entre autres, de renforcer l'écosystème d'appui aux entreprises et aux artisans ; faciliter l'ac-

cès aux financements, aux marchés et aux technologies ; valoriser les produits et services locaux et encourager l'innovation, la digitalisation et la formation continue.

L'objectif fondamental est aussi et surtout de structurer le secteur artisanal et de l'intégrer pleinement dans l'écono-

mie formelle. « Ce processus sera participatif et inclusif. Le secteur privé, les entrepreneurs, les artisans, les collectivités locales, les organisations professionnelles, les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, chacun aura sa place et sa voix. Ce chantier

est le vôtre, le nôtre. Dans quelques mois, nous disposons d'un document stratégique qui sera notre boussole, notre guide pour faire des PME et de l'artisanat des leviers puissants de croissance inclusive et durable », a martelé la ministre des PME.

Pour sa part, la représentante-résidente du Pnud a fait savoir que ces politiques vont apporter une réponse concrète aux défis « de capacité technique, opérationnelle et production ; d'accès limité au financement et investissement ; de structuration des artisans en organisations professionnelles, et de prise en compte de la dimension qualité de la démarche des unités économiques ». Au cours de cette cérémonie, la ministre des PME et la représentante-résidente du Pnud ont signé la lettre d'intention de co-financement pour la construction du village de l'artisanat, une initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet « Promise ».

Firmin Oyé



PRÉSENTE
LA RUMBA CONGOLAISE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL
DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535

 Sièges social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



RENCONTRE CITOYENNE

Les jeunes souhaitent participer au développement durable en Afrique

Les jeunes africains responsables des organisations non gouvernementales ont pris l'engagement de participer au développement durable de leur continent en créant un environnement favorable à l'issue des travaux du Forum international de la jeunesse africaine pour le développement de l'Afrique (Fijada), organisé à Kinshasa en République démocratique du Congo sur le thème « Créer un avenir durable : l'engagement de la jeunesse pour la planète » à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse célébrée le 12 août dans ce pays.

Le vœu de cette couche juvénile a été exprimé, le 23 août, à Brazzaville par le président du forum, Jonathan Masuta Lumeya, lors de la cérémonie de restitution des travaux du forum. La célébration de cette journée a été une occasion pour promouvoir les droits des jeunes et renforcer leur engagement dans le développement durable. L'événement a réuni du 10 au 12 août à Kinshasa les jeunes leaders, les représentants d'organisations non gouvernementales, les décideurs politiques, les membres de la société civile venus notamment du Congo, Tchad, de l'Ouganda, du Burundi, Libéria et de la République démocratique du Congo, pays hôte. De même, il a connu la participation de plusieurs chefs d'Etat en ligne. Les échanges ont permis à ces derniers de renforcer leurs capacités et de bénéficier de l'expérience des uns et des autres en établissant des contacts entre les jeunes.

Les communications ont été données sur différents thèmes tels que le changement climatique et ses impacts sur les communautés locales, le rôle des technologies dans le développement durable : l'utilisation des technologies vertes et



Les participants/DR

numériques pour promouvoir un développement durable, l'éducation à la citoyenneté environnementale, l'importance d'éduquer les jeunes sur les questions environnementales a été soulignée et bien d'autres.

Recommandations

Les participants ont formulé le vœu de voir renforcer les pro-

grammes d'éducation environnementale en intégrant l'éducation à l'environnement dans les curricula scolaires pour sensibiliser dès le plus jeune âge, promouvoir l'entrepreneuriat vert en encourageant les jeunes à développer des entreprises qui respectent les principes du développement durable. Ils ont réclamé aussi

l'accès à la technologie verte, la mise en place des politiques qui favorisent l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement, l'encouragement à la participation active des jeunes dans les sphères de prises de décisions, la création des plateformes donnant accès aux jeunes pour exprimer leurs opinions et participer à l'élabo-

ration des politiques publiques. Les jeunes ont demandé l'aide des autorités africaines pour soutenir leurs initiatives locales en leur accordant un soutien financier et technique aux projets locaux menés par les jeunes qui visent à améliorer la durabilité environnementale, la création des espaces de dialogue pour établir des forums régionaux et nationaux où les jeunes peuvent discuter des enjeux environnementaux avec les décideurs afin de garantir que leur voix soit entendue dans les processus politiques.

Le président de ce forum, Jonathan Masuta Lumeya, a émis le souhait au parrain de l'événement, José Cyr Ebina, que le Congo abrite la prochaine édition. Par ailleurs, il a invité les jeunes à prendre conscience et à se joindre à eux en prenant une adhésion gratuite ainsi qu'établir une bonne coopération entre le Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Notons que la cérémonie a été sanctionnée de la remise du rapport des travaux, du trophée symbolisant l'Afrique et le peuple ainsi qu'un tee-shirt à un représentant de la RDC.

Lydie Gisèle Oko

SÉNÉGAL

Bassirou Diomaye Faye invité du Medef à Paris

Le président sénégalais prendra la parole devant le patronat français les 27 et 28 août.

Le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, est attendu à Paris les 27 et 28 août pour intervenir lors de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF), organisée par le Mouvement des entreprises de France (Medef), qui fédère les principales organisations patronales françaises. La participation de Bassirou Diomaye Faye intervient à la suite de son déplacement au Japon, où il a assisté à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad). Selon Africa Intelligence, le président sénégalais précédera à Paris le chef du gouverne-

ment, Ousmane Sonko, attendu le 23 septembre pour le forum d'affaires BIG, organisé par Bpifrance à l'Accor Arena. En marge de ce rendez-vous, un entretien bilatéral est prévu entre Ousmane Sonko et François Bayrou. Quelques jours plus tard, le 26 septembre, Business France consacrera un forum d'affaires exclusivement au Sénégal, qui se tiendra au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français. Ces invitations successives témoignent de l'importance accordée par les acteurs économiques français aux nouvelles orientations politiques

et économiques du Sénégal. Elles s'inscrivent dans une séquence où Dakar cherche à diversifier ses partenariats tout en consolidant son attractivité auprès des investisseurs internationaux.

Contexte bilatéral : des relations mouvementées

En parallèle de ces rapprochements, le Sénégal a vécu ces derniers mois des tensions marquées avec la France, notamment autour de figures politiques comme Ousmane Sonko et du retrait militaire français du territoire. Le Premier ministre Ousmane Sonko n'a jamais caché son hostilité à l'égard de la présence française au

Sénégal. Il l'a qualifiée d'« incompatible avec la souveraineté » du pays, tout en soutenant que cela ne remettrait pas en cause les accords de défense existants. En décembre 2024, il a annoncé la fermeture de toutes les bases militaires étrangères, visant implicitement celles de la France. Quelques mois plus tard, il a affirmé que cette décision était pleinement décidée par le Sénégal, sans suggestion française.

La France a mis fin à sa présence militaire permanente au Sénégal le 17 juillet 2025, marquant la restitution officielle de ses dernières installations, après plus de six décennies d'une présence

militaire continue. Cela fait suite à une demande formelle du président Faye dès novembre 2024, estimant que « la souveraineté ne s'accommode pas de la présence de bases étrangères ». Le dossier du massacre de Thiaroye, survenu en décembre 1944, continue de peser sur les relations bilatérales. Ousmane Sonko a réclamé l'ouverture complète des archives françaises sur cet épisode meurtrier - où des tirailleurs sénégalais furent réprimés pour avoir réclamé leurs droits de démobilisation - estimant que la France ne peut fixer unilatéralement le nombre des victimes.

Noël Ndong



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°001 FOKL 2025 POUR L'INSCRIPTION DANS LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES AGREES DE LA FONDATION ODZALA KOKOUA LOSSI AU TITRE DE L'ANNEE 2025-2026

1. Présentation de la structure

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme d'aires protégées en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. African Parks gère 23 aires protégées dans 12 pays, couvrant plus de 14.7 millions d'hectares et représentant neuf des 13 biomes écologiques en Afrique. C'est la superficie la plus grande et la plus diversifiée sur le plan écologique de toutes les ONG sur le continent. Notre objectif fondamental est de réhabiliter chaque parc et de le rendre écologiquement, socialement et financièrement viable dans le futur.

2. Contexte et justification

Dans le cadre de l'exécution de son budget pluriannuel, African Parks Congo à travers le Park National d'Odzala Kokoua-Lossi lance une sollicitation à manifestations d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires et fournisseurs potentiels (personnes physiques et morales).

3. Objectif principal

Cette liste permettra de consulter, pour les procédures en seuil de dispense et

de demande de cotation, les prestataires et fournisseurs conformément aux seuils réglementaires édictés dans le manuel de procédures fixant les seuils de passation, de sollicitation de prix, de dispense, de contrôle et d'approbation des marchés.

4. Conditions de participation

La participation à la présente procédure n'est pas payante. La Fondation Odzala Kokoua-Lossi se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de sollicitation à manifestations d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir d'office l'inscription dans la base de données des prestataires et fournisseurs du Park National d'Odzala Kokoua-Lossi. L'insertion de soumissionnaires potentiels dans la base de données ne signifie pas qu'ils seront consultés pour toutes les sollicitations émises.

5. Domaines d'activités concernés

Les catégories et domaines d'activités concernés par la présente sollicitation à manifestations d'intérêt sont les suivants :

CATEGORIES

REALISATION DE TRAVAUX ROUTIERS, INFRASTRUCTURES ET INSTALLATIONS
LOCATION.....

MOBILIERS.....

BUREAUTIQUE.....

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES.....

TELECOMMUNICATION.....

TRANSPORT.....

LOGISTIQUE.....

PRODUITS PETROLIERS.....

CONCESSIONNAIRE DE VEHICULE.....

MATERIELS ELECTROMENAGERS.....

GARAGE ET MAINTENANCE.....

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET QUINCAILLERIE GENERALE.....

IMPRIMERIE SERIGRAPHIE.....

JURIDIQUE.....

ASSURANCES ET COURTAGE.....

GARDIENNAGE ET ENTRETIEN.....

AUDIOVISUEL.....

SECURITE.....

MATERIELS SOLAIRES ET EQUIPEMENTS SOLAIRES.....

MATERIELS MILITAIRES ET EQUIPEMENTS MILITAIRES.....

HOTELLERIE ET VOYAGE.....

LOGICIELS.....

AUDIT.....

ARCHITECTURE.....

Publicité, publication et autres diffusions.....

DOMAINES D'ACTIVITES

Construction et réhabilitation des pistes rurales et d'ouvrages de franchissement

Camions, véhicules, camionnettes, engins lourds de chantier et machines de chantier (compacteur, bulldozer, niveleuse, camion citernes, tractopelle, groupe électrogène, moto pompe,

Mobiliers de bureaux, mobiliers de maisons

Fournitures de bureau, consommables informatiques-

Matériel informatique (copieurs, ordinateurs, souris, vidéoprojecteurs, onduleurs, batteries, laptops, chargeurs, câbles informatiques, clef USB, disques, Téléphones (smartphones), équipements d'audiovisuel, etc...)

Fourniture de connexion internet, équipements de connexion, VSAT

Expédition de colis, envoi de courrier

Transit, douane, travaux de consignation (domaine maritime, routier, aérien)

Avgaz, gasoil, Jet A 1, essence, lubrifiants et graisses, Installation de cuve, mise en place de mini-stations

Pièces de rechanges tous types d'engins, pneus et chambres à air, accessoires de véhicules ou de camions, achat de véhicules

Réfrigérateurs, congélateurs, gazinières, fontaine d'eau, micro-ondes, machines à laver, télévisions etc....

Garage mécanique de tous types de véhicules,

Ciments, équipements de chantier, carrelage, sanitaire, robinetterie, d'électricité, Fers, bétonnière, étanchéité, peintures, plâtres, ciments blanc, matériels de piscine, sable, gravier

Impressions de cartes, tickets restaurants, logos sur t-shirts, réalisation de cartes plastifiées, production de flyers, réalisations de porte-clefs et de pin's

Cabinet d'avocats

Santé, tout risques, véhicules et motos, (tous types de compagnies d'assurances)

Sécurité et entretien de la maison, des espaces verts, jardinage

Productions de films ou de séries documentaires, photographie et reportage

Alarmes incendies, extincteurs, serrure à combinaison, coffre-fort, détecteurs de mouvements, caméra de surveillance

Panneaux solaires, batteries solaires, câble, tout équipement servant à l'installation du solaire etc.

Uniformes rangers, chapeaux de brousse, chaussures de patrouille, de manœuvres, ceintures, sacs militaires, les poignards, les tentes, torches

Réservations d'hôtel, billetterie de voyage, agences de voyages

Logistique, gestion de stocks, etc....

Audit financier et comptable, audit fiscal, suivi et évaluation, Enquêtes

-Cabinet conseil/qualité de service, architecte consultant, architecte évaluation de garanties, bureau de contrôle et suivi des marchés BTP financés

Avis de recrutement, AML, communiqués divers, etc



6. Présentation du dossier

Au plan National

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent comporter les pièces ci-après.

o Le formulaire de renseignement rempli et dûment signé par l'autorité habilitée à engager l'entreprise.

o Une copie légalisée de l'attestation d'immatriculation au registre de commerce ;

o Une copie de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (3) mois à la date de dépôt

de la manifestation d'intérêt ;

o Une copie de l'attestation fiscale datant de moins de 6 mois à la date de dépôt de la

manifestation d'intérêt

o La copie du passeport ou pièce d'identité du principal gérant

o Une copie de l'attestation d'immatriculation NUI

o Une copie de l'agrément (pour les commissionnaires agréés en douane)

o Les entreprises naissantes et celles qui ont moins de trois ans d'activités au 31 décembre

2022, devront fournir les curricula vitae de leur personnel d'encadrement.

o Références spécifiques (au moins une attestation de bonne fin d'exécution justifiant

l'expérience du soumissionnaire pour chaque catégories postulée)

Au plan International

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comporter les pièces suivantes :

o Le formulaire de renseignement rempli et dûment signé par l'autorité habilitée à engager

o La copie du passeport ou pièce d'identité du principal gérant

o Le relevé d'identité bancaire

o Une copie du certificat d'enregistrement du soumissionnaire (KBIS)

o Une copie de l'attestation d'enregistrement à la TVA du soumissionnaire

o Références spécifiques (au moins une attestation de bonne fin d'exécution justifiant

l'expérience du soumissionnaire pour chaque catégories postulée)

7. Adresse de dépôt des dossiers

Les entreprises et personnes physiques intéressées par ce présent avis sont priées de déposer leur dossier sous pli fermé portant la mention « MANIFESTATION D'INTERET N°001 FOKL 2025 POUR L'INSCRIPTION DANS LA BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS AGREES

DE LA FONDATION ODZALA KOU-KOUA-LOSSI » au plus tard le 26 septembre 2025 à

17 Haux adresses ci-dessous indiquées :

Email réception des dossiers de candidatures :

pnokl@africanparks.org en copie da. odzala@africanparks.org

Pour les dépôts de dossiers physiques :

BRAZZAVILLE

188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda
Tél : +242 05 615 30 18

BP 062 à côté de l'immeuble de la Caisse Congolaise d'Amortissement

MBOMO

Au quartier général du parc Tél. : +242 05 615 30 18

OUESSO

Avenue de l'aéroport à côté de la Clinic Securex Tél. : +242 +242 05 615 30 18

Un soumissionnaire peut postuler pour plusieurs catégories d'activités. En cas de candidature multiple, le soumissionnaire doit préciser ses catégories d'activités par ordre de priorité, avec un

maximum de trois (3) domaines.

NB : La Fondation Odzala Kokoua-Lossi rappelle aux fournisseurs et prestataires qui travaillent déjà avec lui qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront actualiser leurs dossiers pour être agréés.

8. Critères d'évaluation

La sélection pour la constitution de la liste des fournisseurs potentiels sera faite par la FOKL au travers d'une commission ad hoc qui sera mise en place à cet effet. Cette sélection se basera sur des informations qui seront fournies par chaque soumissionnaire qui aura exprimé l'intérêt et sur base des exigences reprises au point 6.

Tous les fournisseurs sélectionnés vont constituer une base de données des fournisseurs agréés de FOKL Pour tout marché, ces fournisseurs seront consultés pour une proposition de prix selon le domaine visé.

Les fournisseurs retenus seront maintenus dans la base de données pour une période de 1 ans.

Mbomo, le 22 août 2025

Le Directeur du Parc

Jean-Yves Koumpogue

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Emissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



Nguya FLNG prêt pour la phase 2 du projet Congo LNG

San Donato Milanese (Milan), le 26 août 2025 – Eni annonce que la cérémonie de départ de l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) Nguya s'est tenue aujourd'hui à Shanghai. Cette unité viendra accroître de manière significative la production de GNL dans le cadre du projet Congo LNG, développé sur la concession Marine XII, au large de la République du Congo. L'événement s'est déroulé en présence de Bruno Jean Richard Itoua, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, ainsi que d'une délégation d'Eni conduite par Stefano Maione, Directeur du Développement, des Opérations et de l'Efficacité Énergétique.

D'une longueur de 376 mètres et d'une largeur de 60 mètres, l'unité Nguya sera amarrée à une profondeur de 35 mètres et destinée à la production de gaz naturel liquéfié. Conçue avec des technologies de pointe pour réduire son empreinte carbone, elle constitue une référence dans l'industrie mondiale. Réalisée en un temps record – 33 mois seulement, de l'attribution du contrat à la mise en service – cette unité établit une performance inédite dans le secteur. Ses caractéristiques techniques lui permettront, en outre, de traiter le gaz issu de plusieurs gisements, renforçant ainsi sa flexibilité et son rôle stratégique dans le développement de nouveaux champs.



Parallèlement, l'unité flottante de production et de compression – issue de la reconversion de la plate-forme de forage Scarabeo 5 – achèvera ses préparatifs dans les prochains jours, avant son départ. Elle servira à acheminer le gaz traité vers l'unité Nguya. Grâce à cette transformation innovante, Eni a pu optimiser les délais, maîtriser les coûts et réduire l'impact environnemental, illustrant ainsi une approche exemplaire d'économie circulaire et de réutilisation industrielle, en parfaite cohérence avec la stratégie de décarbonation de l'entreprise.

Les travaux liés aux infrastructures sous-marines nécessaires au lancement de la phase 2 du projet Congo LNG avancent conformément au calendrier, permettant un amarrage et un démarrage effectif d'ici la fin de 2025.

Mis en production dès décembre 2023, Tango FLNG (0,6 MTPA) a déjà exporté douze cargaisons. Il sera rejoint, d'ici fin 2025, par l'unité Nguya (2,4 MTPA), portant la capacité totale du projet Congo LNG à 3 MTPA.

Présente en République du Congo depuis plus de 55 ans, Eni joue un rôle déterminant dans la valorisation des ressources gazières nationales. L'entreprise alimente également la centrale électrique du Congo, qui assure 70% de la capacité de production du pays, et mène de nombreuses initiatives en faveur de l'accès à l'énergie, à l'eau, aux soins de santé et à la diversification économique au bénéfice des communautés locales.

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo
Tel: +242 05-800-61-10/+ 242 05273558/
+242 05 6287204

Press Office:

Tel. +39 0252031875 –
+39 0659822030
Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924
Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456
Switchboard: +39 0659 821
ufficio.stampa@eni.com
segreteria societaria.azionisti@eni.com
investor.relations@eni.com
Website: www.eni.com



L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'ONU tire la sonnette d'alarme

Malgré des efforts soutenus, l'Afrique reste en recul dans la bataille pour garantir un accès sécurisé à l'eau potable. Un récent rapport des Nations unies (ONU) révèle que plus de 2 milliards de personnes dans le monde, dont une proportion importante en Afrique, n'ont toujours pas accès à une eau potable gérée de manière sûre.

Alors que la situation globale s'améliore lentement, le continent africain demeure particulièrement touché, avec un être humain sur quatre faisant face à la privation à l'eau potable. Les agences onusiennes, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), soulignent que les progrès vers un accès universel d'ici 2030 sont à la fois insuffisants et inégaux. Souvent confrontés à des défis économiques et structurels importants, les pays africains concentrent une grande partie des personnes dépendantes de sources d'eau non sécurisées. Ces rivières et étangs exposent les communautés à des risques accrus de « maladies hydriques ».

La marge de manœuvre pour établir des infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau est particulièrement réduite, déplore l'ONU. En Afrique, 28 pays connaissent une situation où une personne sur quatre n'a pas accès à des services de base. Dans ces régions rurales et éloignées, les femmes et les



Les habitants se bousculent pour trouver de l'eau en DR

filles sont souvent chargées de la collecte de l'eau, ce qui entrave leur éducation et leur santé. Cette dynamique crée un cercle vicieux d'inégalités, renforçant le besoin urgent d'une intervention ciblée.

Selon le responsable de l'environnement et du changement climatique à l'OMS, Rüdiger Krech, cette situation

alarmante entrave les droits à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour les citoyens. Dans le rapport, ce cadre onusien a qualifié l'absence d'accès à l'eau comme étant un péril pour la santé des enfants et leur avenir. L'inégalité est flagrante, ajoute-t-il, car une fillette pourrait manquer l'école tout simplement pour

effectuer des tâches liées à l'eau, privant ainsi des générations de leur éducation essentielle.

Même si depuis 2015 plus de 960 millions de personnes dans le monde ont gagné un accès sécurisé à l'eau potable, les pays africains n'ont pas profité de cette avancée. Le constat est encore plus préoc-

cupant lorsque l'on considère que selon les données, une personne sur quatre n'a toujours pas accès à l'eau potable sûre. Les initiatives pour améliorer ces services doivent être intensifiées, propose le rapport. Des efforts ciblés pourraient faire une différence significative, notamment dans les zones rurales où l'accès est souvent limité. La clé pourrait résider dans une coopération renforcée entre les gouvernements, les Organisations non gouvernementales et la communauté internationale.

Le rapport de l'ONU met en lumière non seulement une statistique alarmante mais un appel à l'action. À l'approche de 2030, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène doit être une priorité absolue pour tous, en particulier pour les pays africains où les marges de manœuvre sont déjà très limitées. « L'heure n'est plus à l'inaction ou à l'indifférence », rappelle l'ONU. La lutte pour l'eau potable est une lutte pour la survie, l'éducation et l'avenir des millions de personnes en Afrique.

Fiacre Kombo

ARRÊT SUR IMAGE:



La diplomate américaine Linda Thomas Greenfield, membre du parti démocrate et ambassadrice des États Unis auprès des Nations unies a visité le musée Kiebe Kiebe Ngolodoua à Oyo dans le département de la Cuvette du Congo ce mardi 26 août 2025



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



CRISE DE L'EST

Les Eglises posent les jalons d'un dialogue national inclusif

Les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) et ceux de l'Église du Christ au Congo (ECC) ont rendu publique, le 25 août, une feuille de route détaillant les étapes clés du processus de paix engagé depuis plusieurs mois.

Ce document est le fruit d'une synergie élargie, née de la fusion des différentes propositions soumises par d'autres confessions religieuses initialement non impliquées, telles que la Plateforme des confessions religieuses du Congo et la Coalition interconfessionnelle pour la Nation. Dans un esprit d'ouverture et conformément à l'appel constant du président de la République à promouvoir l'unité au sein des églises, la Cénco et l'ECC ont associé ces structures pour produire une feuille de route commune et consensuelle. Le document s'articule sur quatre grandes étapes à suivre, devant conduire à

l'organisation effective d'un dialogue national inclusif, dans le but de restaurer la paix et la cohésion en République démocratique du Congo. Le dialogue politique, cœur de ce processus, devra aboutir à un « compromis patriotique » fondé sur des échanges francs et responsables.

Aucun contenu n'est pré-défini ; tout se construira autour des préoccupations et revendications exprimées par les différentes parties prenantes. L'enjeu : des solutions durables à la crise qui ensanglante l'Est de la RDC depuis plus de trois décennies. Le processus s'ouvrira par la tenue, durant un mois, de cultes œcumé-

niques organisés à travers tout le pays, dans le but de restaurer la confiance et de favoriser la décrispation du climat national. Cette phase spirituelle sera suivie d'un dialogue entre experts, destiné à mobiliser les compétences autour de solutions techniques concrètes aux défis du moment. Ce travail préparatoire débouchera sur la tenue effective du dialogue politique national, point d'orgue du processus, et moment clé pour la recherche d'un consensus patriotique.

À la fin des discussions, un secrétariat technique sera mis en place avec pour mission de produire les dossiers techniques et outils stratégiques nécessaires à une

démarche de plaidoyer à l'échelle internationale. Dernier virage à négocier.

Par conséquent, les participants seront appelés à faire preuve de hauteur de vue et de dépassement de soi, en privilégiant l'intérêt supérieur de la Nation au détriment des calculs partisans. Le dialogue national inclusif attend la participation active de toutes les composantes majeures du pays : la majorité au pouvoir, l'opposition politique non armée, l'opposition armée, la société civile, les autorités coutumières et traditionnelles, la diaspora, ainsi que des personnalités indépendantes ou influentes issues des milieux académique, culturel, intellectuel

et économique. Dans cette dynamique, l'accompagnement sincère et constructif des partenaires internationaux de la RDC est vivement souhaité. Leur implication permettra de soutenir ce processus délicat et décisif afin d'aider le pays à franchir ce tournant historique vers un avenir fondé sur la paix, la cohésion nationale et le développement durable. Désormais, il ne reste plus qu'au président de la République de procéder, dans les meilleurs délais, à la convocation officielle de ce dialogue national inclusif, dont l'urgence s'impose au regard des défis politico-sécuritaires qui assaillent le pays.

Sylvain Andema

NUCLÉAIRE EN AFRIQUE

La capacité installée devrait augmenter d'ici 2050

Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) publié le 25 août, les pays africains pourraient multiplier par dix leurs capacités nucléaires installées d'ici 2050, grâce notamment aux petits réacteurs modulaires qui ont abaissé le coût du financement de l'électronucléaire et ses délais de construction.

De plus en plus de pays africains misent sur le nucléaire pour réduire leur pauvreté énergétique sans augmenter les émissions de carbone. Le rapport souligne que la question du financement peut être résolue grâce à des modèles de financement innovants basés sur des investissements mixtes publics-privés et des accords régionaux d'achat de petits réacteurs modulaires, qui s'intègrent plus facilement aux réseaux électriques existants.

Intitulé « Outlook for nuclear energy in Africa », le rapport rappelle que l'Afrique du Sud reste jusqu'ici le seul pays africain à produire de l'énergie nucléaire. Sa centrale de Koeberg, composée de deux réacteurs, fournit près de deux gigawatts (GW) au réseau, et en 2024, le réacteur n° 1 a profité d'une prolongation de vingt ans de sa durée de vie. Mais plus de vingt autres pays africains souhaitent emboîter le pas au pays le plus industrialisé du continent, et

plusieurs d'entre eux passent déjà de la phase de planification à celle de mise en œuvre. L'Égypte construit actuellement la centrale nucléaire d'El Dabaa d'une puissance de 4,8 gigawatts, dont la première tranche devrait être mise en service d'ici 2028.

Le Ghana, le Rwanda, le Kenya, la Namibie et le Nigeria ont pris la décision d'adopter la technologie nucléaire et travaillent avec l'AIEA pour préparer les infrastructures, mettre en place des organismes de réglementation et développer les ressources humaines nécessaires.

Le Kenya a créé en 2012 un organisme chargé de la mise en œuvre du programme d'énergie nucléaire. Ce pays d'Afrique de l'Est qui dépend des importations d'hydrocarbures a également mis en place un organe de réglementation indépendant, et vise 2038 pour son premier réacteur, avec plusieurs petits réacteurs modulaires (Small Modular Reactor/SMR) à

l'étude. Le Ghana est déjà en pourparlers avec des fournisseurs internationaux, dont l'américain NuScale Power, pour une grande centrale nucléaire et des SMR, tandis que le Nigeria a lancé un appel d'offres pour une centrale de 4000 mégawatts (MW) et signé des accords préliminaires avec plusieurs fournisseurs.

Dans un scénario optimiste (high case scenario), les capacités de production d'électricité nucléaires en Afrique devraient tripler d'ici 2030 et être multipliées par dix d'ici 2050 par rapport aux capacités totales installées de 2022. En termes d'investissement, la réalisation de ce scénario devrait nécessiter plus de cent milliards de dollars. Dans le scénario pessimiste (low case scenario), les capacités nucléaires installées sur le continent devraient, quant à elles, doubler d'ici 2030, et quintupler d'ici 2050 comparativement aux capacités de 2022.

La promesse des petits réacteurs nucléaires modulaires

Malgré cette forte croissance prévue, l'énergie nucléaire ne devrait contribuer qu'à hauteur de 1,4% à 3,3% à la production totale d'électricité en Afrique à l'horizon 2050, contre une moyenne mondiale de 9,2% actuellement. L'essor prévu de l'électronucléaire intervient dans un contexte où les gouvernements africains sont confrontés à un double défi : alimenter en énergie des économies où plus de 500 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et réduire le recours aux combustibles fossiles, qui fournissent actuellement plus de 70 % de l'énergie sur le continent.

Le rapport souligne également qu'une grande partie de la dynamique enclenchée autour de l'électronucléaire en Afrique est alimentée par l'essor croissant des petits réacteurs modulaires qui offrent une production d'électricité

flexible par tranches plus petites que les centrales traditionnelles. Ces réacteurs, réalisés en usine sous forme de modules industrialisés et directement installables sur site, ont une puissance réduite, généralement comprise entre dix et trois cents mégawatts (MW). Ils permettent aussi d'abaisser significativement le poids du financement de l'électronucléaire et ses délais de construction.

L'AIEA indique dans ce même cadre que l'Afrique dispose déjà d'un avantage considérable dans sa course à l'énergie nucléaire, puisqu'elle contribue actuellement à hauteur de 14% de la production mondiale d'uranium. La Namibie se classe au troisième rang mondial des producteurs de ce métal radioactif utilisé comme combustible nucléaire dans les centrales pour produire de l'électricité, tandis que le Niger et l'Afrique du Sud figurent également dans le Top 10 mondial.

Yvette Reine Boro Nzaba

SPORT ET CRÉATIVITÉ

Plaidoyer en faveur de la réforme éducative au Congo

La fondatrice du Club de vacances, Mildred Moukenga, milite pour l'intégration d'activités sportives et créatives dans les programmes scolaires au Congo.

Son combat pour une éducation enrichissante vise à favoriser l'épanouissement et la professionnalisation des jeunes talents.

Figure engagée pour la jeunesse congolaise, Mildred Moukenga appelle à une réforme urgente du système éducatif pour des activités sportives et créatives. Célébrant cette année le cinquième anniversaire d'existence du Club de vacances, elle met en lumière les lacunes de l'éducation physique actuelle, jugée trop générale et peu structurante pour le développement des jeunes. « Nos enfants manquent d'opportunités concrètes pour envisager une carrière dans le sport ou les arts », déplore-t-elle, soulignant que même les clubs ne garantissent pas un encadrement régulier.

Son club, qui allie sports, culture et éducation, a engrangé une expérience précieuse lui permettant de mieux comprendre les aspirations de la jeunesse. Mildred Moukenga propose d'intégrer des disciplines variées (athlétisme, basket-ball, danse, musique et théâtre) dès le plus jeune âge dans les écoles. Selon elle, cette réforme pourrait rapidement professionnaliser les jeunes talents, attirer des sponsors lors des compétitions nationales, et garantir des carrières dignes pour les athlètes et artistes. Elle insiste également sur le rôle du sport



La fondatrice du Club de vacances, Mildred Moukenga/DR

et de la créativité en tant que leviers de cohésion sociale et de santé publique. « Préparés adéquatement, nos talents pourront s'illustrer sur la scène mondiale et représenter le Congo avec fierté », conclut-elle. Par ce plaidoyer,

Mildred Moukenga rappelle que l'éducation doit transcender le simple cadre académique pour former des citoyens épanouis, créatifs et capables de transformer leurs passions en carrières.

Fiacre Kombo

APPEL À RÉSIDENCES

Des artistes invités à soumettre leurs candidatures

L'Institut français de Paris lance chaque année, en collaboration avec la Cité internationale des arts, un appel à candidatures pour attribution de résidences aux artistes et professionnel(le)s de la culture étrangère ou résidant à l'étranger, souhaitant développer un projet de recherche et de création à Paris, pour une période de trois mois. Ils ont jusqu'au 28 septembre 2025 pour envoyer leurs dossiers.

Les candidats et candidates doivent soumettre leurs dossiers dans les disciplines suivantes : architecture, paysage, urbanisme, arts de la rue, cirque, marionnette, arts plastiques, bande dessinée, cinéma (cinéma d'animation, fiction, documentaire de création, art vidéo), création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR), critique d'art et commissariat d'exposition, danse, performance, Design, graphisme, gastronomie, littérature (fiction, essai, littérature jeunesse, bande-dessinée), métiers d'art, mode, musique (musique classique et musique contemporaine, musiques actuelles et jazz), photographie, théâtre.

Les candidatures doivent être rédigées en français ou en anglais, envoyées auprès du service de coopération culturelle de l'Institut français de Grèce, à l'attention de l'attachée culturelle à l'adresse suivante : culturel@ifg.gr. Les conditions d'éligibilité sont : être artiste, professionnelle ou professionnel de la culture des disciplines citées, être inscrit dans une démarche professionnelle, être libéré(e) de son activité professionnelle durant toute la période de résidence, être autonome dans le déroulement de sa résidence, sans restriction d'âge, parler français et/ou anglais. Des pièces à fournir : un curriculum vitae (2 pages maximum), les coordonnées du candidat ou de la candidate, un dossier artistique / portfolio (12 pages maximum), une présentation du projet de recherche ou de création qui sera développé pendant la résidence (2 pages maximum), une attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres présentées au sein de la candidature sont bien celles de l'artiste, une lettre de recommandation émanant d'une institution, d'une structure, d'une ou d'un professionnel reconnu dans la discipline artistique (1 page maximum). Les résultats finaux seront annoncés en janvier 2026. L'Institut français de Grèce prendra en charge les frais de voyage international, aller-retour, et fournira une allocation de séjour d'un montant de 1000 par mois. Les résidences se dérouleront entre avril 2026 et avril 2027.

Rosalie Tsiankolela Bindika



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



PAYS: République du Congo

NOM DU PROJET : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC)

MARCHÉ: Réalisation des travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO.

Prêt/Don : (Prêt n° TF B5388, don n° TF B6091)

No Référence : N° CG-75-PANC-T24

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN pour la mise en œuvre du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché Réalisation des travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO en trois lots dans le Département de la Likouala. Pour ce marché.

2. Le projet Agroforesterie Nord Congo sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Réaliser les travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement - de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et

ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi de 08H à 16 H (heures locales).

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de 100 000 FCFA. La méthode de paiement sera par chèque de caisse. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par domicile localement, ou par voie électronique. Le dossier d'appel d'offre doit être retiré physiquement ou électroniquement.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 septembre 2024. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre.

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

10. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est: Projet Agroforesterie Nord Congo, Case A2, Avenue Maréchal Lyautey Camp Clairon, Brazzaville, République du Congo
Adresse électronique : pancongo2022@gmail.com

Fait à Brazzaville le 25 Août 2025

Corine Victorine ONDZE DICKELET

MUSIQUE CLASSIQUE

L'Oseb prépare un grand concert de rumba congolaise

Le 14 septembre prochain, l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (Oseb) va donner un concert qui mettra en exergue la rumba congolaise revisitée en mode symphonique et marquera la célébration des sept ans d'existence de ce groupe.

L'annonce de la tenue de cet événement anniversaire a été donnée lors du concert qu'a donné cet orchestre, le 13 août, à l'orée de la fête de l'indépendance nationale. Il s'est tenu à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville, en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault ; de l'ambassadeur de la République fédérale de l'Allemagne en République du Congo, le Dr Wolfgang Klapper ; l'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou ; du coordonnateur du Système des Nations unies au Congo, Abdouramane Diallo ; et de la représentante de l'Unesco en République du Congo, Fatoumata Barry Marega.

Donnant le sens de ce concert, le responsable de l'Oseb, le maestro Josias N'Gahata, a dit : « Pour le concert du 14 septembre prochain, nous mettrons en exergue la rumba



Les artistes de l'Oseb avec leurs formateurs allemands/DR

congolaise désormais inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco. C'est pour cela que le concert sera entièrement dédié à la rumba revisitée en mode symphonique. C'est donc la particularité de ce concert de septembre, à la différence du concert que vient de donner l'orchestre qui a marqué la clôture de l'atelier de travail intensif avec les experts SES venus d'Allemagne. Pour

septembre, les experts allemands seront déjà rentrés, donc ils ne participeront pas à ce concert. » Ce concert tant attendu a fait réagir la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, qui croit aux capacités des artistes congolais. « Nous allons revenir le 14 septembre prochain, à l'occasion de la rumba revisitée sous les harmonies adaptées

sur le plan classique... Il faut y croire que nous avons des capacités à lever le développement, à porter la paix et à soutenir la culture », a-t-elle déclaré.

Les enfants de l'Oseb formés par les experts allemands

Il sied de rappeler que le concert de l'Oseb donné le 13 août a bouclé la formation intensive des musiciens de cet orchestre.

La formation a été donnée par quatre formateurs SES d'Allemagne, à savoir Ernst Bechert, Karina Erhard, Henriette Mittag et Krischa Weber. Ils ont été accompagnés par deux Congolais, Tanguy Fourmina et Garcia Diahoua, qui ont appris aux débutants l'utilisation de chaque instrument.

Notons que le diplomate allemand, le Dr Wolfgang Klapper, qui était impressionné de la prestation des enfants, a réitéré l'engagement de sa mission diplomatique à soutenir l'Oseb.

« Je suis impressionné par la prestation symphonique des enfants de l'Oseb grâce au soutien des experts allemands qui viennent chaque année bénévolement pour pratiquer ensemble avec les jeunes. L'ambassade a toujours joué un rôle clé concernant l'orchestre grâce à un don des instruments ensemble avec l'Institut Goethe », a-t-il annoncé.

Bruno Zéphirin Okokana

NÉCROLOGIE



Marie Alfred Ngoma, journaliste correspondant des Dépêches de Brazzaville à Paris et les familles Ndokani et Flavien Ndokani à Paris ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et frère Amédée Urbain Ndokani Nkoumbou, survenu le 24 août 2025 à l'âge de 51 ans. La veillée se tient à Pointe-Noire au quartier Loussala-Mvougou. Pour tout contact : +242 05 515 44 92

— VISITEZ LE —
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION à
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

FORUM HORIZON INITIATIVE ET CRÉATIVITÉ

La cinquième édition couronnée de succès

Après trois jours d'échanges et de débats constructifs, la 5e édition du Forum horizon initiative et créativité (Fhic) a pris fin le 23 août à Pointe-Noire par des perspectives intéressantes et encourageantes en vue de l'employabilité des jeunes.

Du 21 au 23 août a eu lieu à l'auditorium du Port autonome de Pointe-Noire la 5e édition du Fhic, haut lieu d'échanges, de partage et débats sur la créativité et l'employabilité des jeunes. Des assises qui ont réuni les jeunes, experts, chefs d'entreprises, organisations de la société civile, partenaires au développement, administrations publiques concernées par les questions liées à la formation et l'emploi des jeunes. Au terme de ces retrouvailles riches d'enseignements, des formations, des financements de projets et plusieurs autres opportunités ont été offertes aux jeunes. Une belle moisson en perspective dans la résolution de la lancinante question de l'employabilité de la couche juvénile. Coordinatrice générale et présidente exécutive du Fhic, Aline France Etokabeka n'a pas caché sa satisfaction à la clôture en remerciant tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement avant de s'adresser aux jeunes en disant : « Chers jeunes, profitez des opportunités mises à votre disposition. Montrons que nous sommes des jeunes courageux, des jeunes capables de relever le défi. Des jeunes sur lesquels le Congo de demain va compter ».



Le Premier ministre entouré de quelques bénéficiaires de crédits DR

Pour Pierre Mabiala, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public chargé des relations avec le Parlement, parrain d'honneur du Fhic, la 5e édition de ce festival a connu un franc succès. « Au cours de cette 5e édition, 500 personnes ont reçu du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des PME un financement de 63 800 000 FCFA en vue de mettre en œuvre leurs projets. En outre, le Figa a procédé à la sélection de 10 meilleurs projets financés à hauteur de 10 millions de FCFA. On a noté aussi la formation de plus de 400

jeunes dans les différentes filières agro-pastorales dont 184 inscrits à l'incubateur de la Congolaise agricole. Dans le cadre de l'embauche dans les différentes entreprises basées ici à Pointe-Noire, les jeunes ont été utilement informés de la disponibilité de 1200 profils recherchés avec emplois immédiats auprès de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Les stands d'exposition-vente ont pu réunir 106 jeunes entrepreneurs et créateurs ».

L'organisation du Fhic répond à la préoccupation du président de la République, chef de l'Etat, qui a fait de la question de l'emploi des jeunes une priorité. « Cette initiative répond à une

préoccupation du président de la République formulée dans l'une de ses adresses. « La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends, nous l'entendons. Elle demande par exemple que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soit traitée avec elle. C'est ce que nous venons de faire pendant trois jours dans un élan empreint de solidarité, d'humilité, de franchise, de professionnalisme. Ce forum s'est donc achevé sur une note satisfaisante pour tous », a dit Anatole Collinet Makosso, Premier

ministre, chef du gouvernement, parrain de la 5e édition du Fhic à la fin du forum. A la clôture de l'activité, les dix meilleurs projets devant bénéficier des crédits du Figa à hauteur de 10 millions ont reçu leurs prix tout comme les trois gagnants du Prix d'excellence Le Prince, récipiendaires des Prix Gold, Sylver et bronze, qui en plus du diplôme ont reçu une enveloppe d'encouragement pour leur louable initiative dans l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement. De nombreux autres jeunes ont été congratulés pour leur mérite et leur sens de l'entrepreneuriat;

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



C'est avec une profonde tristesse que la famille Ondongo-Soumbou vous annonce le décès de leur fille, cousine, soeur, tante, mère et grand-mère la veuve Ngandaloki née Ongouala Léonie Thérèse, agent du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville à la retraite, survenu le 15 août 2025 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

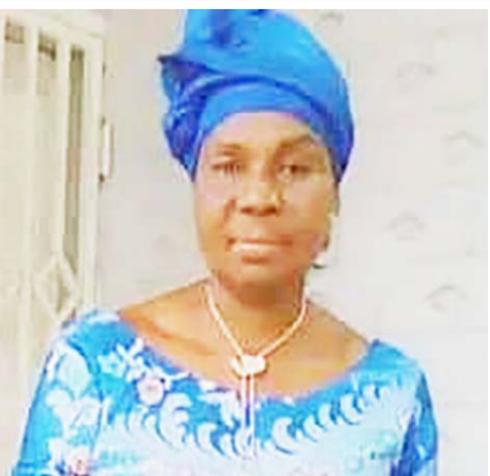
La veillée mortuaire se tient au n°111, rue Mbomo à proximité de l'arrêt de bus «Trois voleurs».

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

Laurent Isaac Gabindélé, agent en service au ministère de la Communication et des Médias, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa femme, Émilie Kibali, survenu le mardi 19 août 2025 à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°17 de la rue Mpock Tabac, à Mfilou Ngamaba. Référence : arrêt église Evangélique du Congo de Mfilou ou (arrêt Mā Martine), 8^e ruelle à partir de l'avenue dudit « Eglise ».

Le programme relatif aux obsèques sera communiqué ultérieurement.



Armand Mahana a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son épouse Lydie Ikoka (maman Lydie), survenu le mardi 19 août 2025, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°14 de la rue Ndilou Boniface, quartier Asecna la Base. Réf : arrêt de bus Forage, non loin de la paroisse catholique Saint-Michel-de-la-Base.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

CULTURE

Le Fima aura lieu en septembre

Du 12 au 14 septembre, le Festival international de musique et des arts (Fima), organisé par Médard Mbongo, président de l'ONG Mb production, reprend ses quartiers pour faire résonner la musique au quartier 418 Makayabou en plein cœur de Mongo-Mpoukou dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire.

Entre groupes cultes et nouvelles têtes, le Fima investit une nouvelle fois pour sa 12e édition le quartier 418 Makayabou. Au programme, il y aura trois soirées de concerts, des rencontres et des débats sur le thème « La musique à l'heure du numérique ».

En effet, le Fima continue son épopée folle et rempile pour une douzième édition fantastique dans la ville de Pointe-Noire,

Cette année encore, le Fima entend faire battre les cœurs au rythme d'une fête effrénée. Cet événement unique et dédié à la musique sous toutes ses formes dresse un panorama grand format entre les lives des stars de la rumba congolaise, du coupé-décalé, de la musique tradi-moderne mais également des collectifs qui font vibrer les territoires nationaux.

Pour cette 12e édition, le Fima va proposer sur trois soirées plusieurs concerts accessibles et gratuits. L'organisation promet une programmation à la fois populaire et pointue, qui mélangera non seulement les générations nouvelles et anciennes, mais également valorisera le meilleur de la production musicale et de la scène émergente. Tous les artistes présents à ce festival vont partager une même ambition, celle de faire vivre au public ponténégrin une vraie fête populaire et de célébrer la musique dans toutes ses formes d'expression. Des talents à découvrir

Chaque année, le Fima accueille les artistes nationaux du moment et étrangers. Cette année, la nouvelle génération sera bien représentée et de nombreux jeunes artistes en pleine ascension marqueront la scène du Fima de leur première performance solo. Une occasion pour le public de découvrir et d'apprécier les stars de demain.

Hugues Prosper Mabonzo



«Médard Mbongo, directeur du Fima»DR

TRANSFERTS

Faitout Maouassa revient à Nancy, Goteni en National 2

Sans club depuis son départ de Rennes en juin 2024, Faitout Maouassa va rejouer au football cette saison, en Ligue 2.

Il s'est engagé pour une saison, avec une autre en option, avec son club formateur, qu'il avait quitté, en 2017.

Au début de l'été, le gaucher de 27 ans au sein de son club formateur, l'AS Nancy-Lorraine, pour se préparer physiquement et tenter de retrouver un employeur.

Dès le 6 juillet, la presse locale évoquait l'idée que cet employeur soit l'ASNL. Une idée qui a fait son chemin chez toutes les parties qui ont finalement trouvé un chemin d'entente.

Reste désormais à savoir quel sera le niveau en compétition du Franco-Congolais qui a connu six clubs depuis son départ de Lorraine (Rennes, Nîmes, FC Bruges, Montpellier, Grenade et Lens) avec plus et surtout moins de réussite.

Ainsi seules les saisons 2018-2019 (1 passe en 27 matches avec Nîmes, 2019-2020 (23 matches, 3 buts et 1 passe) avec Rennes et 2022-2023 (33 matches, 5 buts et 5 assistances) avec Montpellier ont été vraiment abouties. Les autres exercices furent surtout déceptions et incompréhensions.

Deux divisions plus bas, Randi Goteni a rejoint l'Entente Feignies-Aulnoye, qui évolue dans le group B de N2. Le milieu défensif de 30 ans arrive de

Virton, en deuxième division belge, où il avait peu joué (6 apparitions entre janvier et mai).

Azerbaïdjan, 2e journée, 1re division

Qabala s'incline à domicile face à Zira (1-2). Titulaire, Domi Massoumou a été remplacé à la 88e.

Israël, 1re journée, 1re division Sans Glid Otanga, absent de la feuille de match, Shaknin est battu devant son public par le Beitar Jérusalem (1-2).

Israël, 1re journée, 2e division Chance Leroy Mondzenga était titulaire lors du match nul concédé par l'Hapoel Rishon LeZion face à Bnei Yehuda (0-0). Remplacé à la 78e.

Lettonie, 27e journée, 1re division Liepaja coule face à Super Nova (0-3). Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 35e.

Turquie, 3e journée, 1re division Alanyaspor rentre bredouille de son déplacement à Eyüp (1-2). Titulaire, Gaius Makouta est sorti à la 83e.

Les matches de Konyaspor (Andzouana) et Samsunspor (Makoumbou) sont reportés en raison de leur match retour de barrages européens cette semaine.

Camille Delourme

ANNONCE LEGALE

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE
« L'ETABLISSEMENT GOOD LIFE »

Adresse : Avenue Charles De Gaulle, ex immeuble Air Afrique, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2023- A 10-00133

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 25 août 2025, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 156/05 n° 612, le Gérant de l'Etablissement « GOOD LIFE », lequel est sis avenue Charles De Gaulle, ex immeuble Air Afrique, centre-ville, Pointe-Noire, Monsieur EL-HACHEMY EL YAMANI, titulaire du passeport n° KX6759712, de nationalité marocaine, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo, a procédé à la vente dudit Etablissement constituant son fonds de commerce

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2023-A 10-00133
Fait à Pointe-Noire, le 25 août 2025.

**Pour avis
Le Gérant**

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nkou Ebelan Follé.

Je désire désormais être appelé Ebelan Nkou Sédar Follé.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

COMMUNIQUÉ

MBENGUET MWERANDEMBI OKANDZE, demeurant à Makabandilou, informe le public avoir égaré un classeur de couleur bleu le 18 août 2025 dans un taxi circulant à Brazzaville.

Ce classeur contenait notamment :

- Diplômes originaux,
- Acte de naissance,
- Carte NIU
- Cartes bancaires,
- Bulletins de paie,
- Ainsi que divers documents administratifs importants.

Toute personne l'ayant retrouvé ou disposant d'informations est priée de bien vouloir le contacter au : 068478652 ou se rapprocher des autorités compétentes.

À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon
-Toilette
-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90



POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Le gouvernement se fixe dix objectifs en 2026

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a publié récemment la lettre de cadrage du gouvernement qui prépare le projet de budget exercice 2026. Dans ce document d'orientation budgétaire, le gouvernement se fixe dix objectifs principaux à atteindre, des mesures de redressements économiques à mettre sur pied, mais aussi de grands défis qu'il doit relever au cours de cet exercice en vue de rétablir les équilibres macroéconomiques.

La lettre de cadrage a pour objet de rappeler au gouvernement les étapes-clés et de préciser les orientations financières qui permettent la bonne préparation du projet de loi de finances pour l'exercice 2026. Au titre du budget de l'année prochaine, la lettre de cadrage du Premier ministre se fixe dix objectifs fondamentaux de la politique budgétaire à atteindre.

Il s'agit, entre autres, d'améliorer l'espace budgétaire par la réduction des exonérations fiscales et la rationalisation des dépenses publiques ; de renforcer la mobilisation des ressources fiscales et de services par la digitalisation du processus de collecte des recettes fiscales, douanières et de services.

Dans le budget 2026, le gouvernement mise aussi sur l'optimisation des recettes budgétaires issues des ressources naturelles par la maîtrise des droits relatifs aux contrats miniers, pétroliers et forestiers. Il compte améliorer la mobilisation des produits de participations par un meilleur suivi des entreprises du portefeuille public et stimuler la croissance économique par l'augmentation des dépenses en capital dans les secteurs porteurs de croissance. L'un de ses défis, d'après ce document d'orientation, consistera



aussi à renforcer l'efficacité et l'efficience de la dépense publique par la mise en œuvre des instruments de budgétisation en mode programme et par l'amélioration de la gestion des investissements publics.

De même, il tient à réduire le niveau de la dette publique, à renforcer la résilience de l'économie nationale par le développement du secteur hors pétrole, notamment l'agriculture, le numérique,

l'immobilier, les zones économiques spéciales, le tourisme et l'industrie. Il assure aussi la veille des risques budgétaires par les analyses des risques dûment identifiés et de leur impact sur la gestion des finances publiques.

Les recettes budgétaires connaîtront une augmentation substantielle

L'orientation budgétaire sera soutenue par des mesures audacieuses qui favoriseront l'aug-

Anatole Collinet Makosso, Premier ministre

mentation des recettes de l'Etat. En termes des recettes fiscales, les mesures porteront, entre autres, sur le renforcement de la mobilisation des ressources par l'amélioration de la législation des jeux de hasard ; le perfectionnement de l'administration de la TVA liée aux hydrocarbures.

Dans ce texte, le gouvernement mise aussi sur l'élargissement de l'assiette fiscale par l'automatisation du passage des informations

du centre d'identification des contribuables au centre de gestion des impôts ; l'amélioration du rendement de l'impôt foncier par la création d'un fichier du foncier et des taxes applicables au secteur numérique.

Pour espérer atteindre ses objectifs, il a annoncé la suppression des exonérations et de tous les avantages fiscaux et douaniers contraires aux dispositions relatives aux conventions d'établissement. Tout comme il militera pour la mise en œuvre effective de la déclaration des revenus afin de lutter contre l'injustice fiscale ; la bancarisation de tous les revenus (salaires, émoluments, primes etc.) et l'instauration d'un impôt minimum applicable à ceux-ci.

La bataille sera élargie à la bancarisation des transactions fiscales pour le paiement de tout type d'impôt ; à l'uniformisation des fichiers locaux des contribuables et à l'interdiction de nouvelles compensations fiscales dérogatoires au code général des impôts. En initiant ce document, l'ambition du gouvernement est de rétablir au plus vite les équilibres macroéconomiques dans le pays afin de relancer le pays sur la voie de la croissance inclusive.

Firmin Oyé

PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Plusieurs experts africains en conclave à Brazzaville

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec plusieurs institutions dont la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), organise du 26 au 29 août à Brazzaville un atelier régional pour l'Afrique. Les participants venus de plusieurs pays échangent sur des questions phytosanitaires.

L'atelier régional de la CIPV pour l'Afrique qui se tient au grand hôtel de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, se veut un cadre de consultation et de l'examen des projets de normes internationales pour mesures phytosanitaires.

Selon le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Pascal Robin Ongoka, qui a ouvert les travaux de cet atelier, cette rencontre constitue une opportunité essentielle pour examiner et ajuster les projets de normes internationales relatives aux mesures phytosanitaires, tout en valorisant les activités de la CIPV. Elle offre aussi un moyen d'échange sur les meilleures pratiques phytosanitaires dans le respect des exigences de cette organisation. «Les végétaux sont à la



Les participants à l'atelier/Adiac

fois la source de vie et un pilier de notre sécurité. Ils représentent 80% de notre alimentation et produisent 98% de l'oxygène que nous respirons. Cependant, chaque année, les organismes nuisibles détruisent jusqu'à 40% de nos cultures vivrières, entraînant des

pertes agricoles estimées à plus de 220 milliards de dollars américains », a indiqué Pascal Robin Ongoka.

Plusieurs cadres venus d'une vingtaine des pays africains plongent et discutent actuellement sur les projets de normes et de recommandations, sur la mise en œuvre et

sensibilisation dans le cadre des organisations régionales de la protection des végétaux et de la FAO. Il sied de noter que l'agriculture demeure un secteur clé pour la sécurité alimentaire et la diversification économique de l'Afrique. La tenue de cet atelier demeure, sans nul doute, cru-

ciale puisqu'elle permet aux participants d'échanger, de discuter et de formuler des recommandations collectives sur les normes essentielles à la gestion de la sécurité alimentaire, à la facilitation du commerce et à la préservation de l'environnement.

Rude Ngoma